

LA CHARTE DE COMPETENCES

ETHIQUE ET VALEURS DE L'ASSOCIATION

Il s'agit d'une association qui réalise des ateliers gratuits de socio-esthétique destinés aux mamans d'enfants hospitalisés en soins intensifs dans les structures médicales, pour les accompagner et créer du lien entre elles.

Ensemble, assises devant un miroir, les mamans participent aux étapes techniques de bien-être et de beauté, dans une ambiance de douceur, de bienveillance et de bonne humeur. Au fil des étapes, l'image de soi est valorisée, le toucher libère la parole, les liens se tissent. L'approche ludique de la colorimétrie avec des tissus décontracte et favorise la créativité.

Les produits utilisés sont des produits cosmétiques naturels et/ou pharmaceutiques pour respecter l'éthique de la démarche d'estime de soi. Le bénéfice est aussi de retrouver une envie de s'occuper de soi dans un rituel au quotidien.

La force de cette offre est le groupe formé d'un public nouvellement soutenu

" Les mamans d'enfants hospitalisés en soins intensifs " animé par des socio-esthéticiennes, des professionnelles de la relation d'accompagnement par l'esthétique.

La socio-esthéticienne accepte de bénéficier d'une formation d'animation de groupe dispensée par l'association Les mamans d'accord.

COMPORTEMENT : IMAGE ET HYGIENE

L'animatrice guide en montrant les techniques d'esthétique, de la préparation de la peau à la finalisation de la mise en beauté naturelle. La maman participe en reproduisant chacune de ces étapes.

Dans ce contexte, la socio-esthéticienne s'engage à animer les ateliers en respectant les usages liés :

à une tenue vestimentaire soignée

à un visage maquillé

à une coiffure tenue

à une hygiène irréprochable.

En effet, véritable ambassadrice de l'association, la socio-esthéticienne véhicule une image de bien-être et de beauté au service d'un public vulnérabilisé qui est très réceptif.

*La socio-esthéticienne **ne pose pas de questions sur la maladie de l'enfant**, sait écouter, sans prendre position, sans émettre de jugement de valeur si cela se présente et sait en faire part aux équipes si besoin est.*

UNE ANIMATION RESPONSABLE

Les ateliers de l'association sont implantés dans diverses structures d'accueil :

- les centres hospitaliers pour enfants à Paris et en région parisienne*
- les services de pédiatrie des centres hospitaliers à Paris et en région parisienne*
- les maisons des parents à Paris, en région parisienne **et en province***
- les services de pédiatrie des cliniques médicales privées à Paris et en région parisienne*
- les diverses associations en relation avec le sujet*

Les intervenantes bénévoles (socio-esthéticiennes, psycho-socio-esthéticiennes, professionnelles de la beauté, coach en relooking) choisissent leurs lieux d'intervention et s'engagent à animer aux dates fixées d'un planning défini en amont par l'association et la structure médicale.

L'intervenante s'engage à remplir la fiche professionnelle d'intervention donnée par l'association et à assister aux réunions annuelles dans la mesure de ses possibilités.

Il s'agit d'ateliers de 2 heures, gratuits et mobiles, sous forme de kit modulable et adaptable, destinés à des groupes de 4 à 10 mamans.

L'atelier est animé par une professionnelle de la beauté et de la relation d'accompagnement. Son rôle consiste à avoir une vigilance de tous les instants pour faire participer chacune et toutes à la fois dans le respect et l'éthique de la démarche d'estime de soi.

SUPERVISION DE L'EQUIPE

La consultante qui supervise l'équipe s'engage à se déplacer sur le terrain. Elle assiste à l'atelier en toute discrétion et peut prendre des notes confidentielles. Elle est présentée par l'animatrice aux mamans comme une personne « ressource » pour les animatrices uniquement. La consultante ne doit en aucun cas intervenir auprès des mamans et de l'animatrice pendant son animation.

A l'issue de l'atelier, quand toutes les mamans sont parties, la consultante s'entretient avec l'animatrice à l'aide de la fiche d'intervention.

La consultante à l'aide d'une grille de lecture peut faire un retour à la responsable de l'association sur l'intervenante.

L'association ou la structure d'accueil donne plusieurs dates de déplacements possibles et la consultante choisit celles qui lui conviennent, sachant que les animatrices peuvent être supervisées une fois à deux fois par an.

Respect de la philosophie de l'association :

*Accompagnement - Esthétique - Lien - Bien-être – Féminité-
respect- éthique- vigilance de tous les instants- engagement-
responsabilité- sérieux- esprit d'équipe-punctualité*

Plaisir d'animer-supervision- Médiation corporelle

Au service des mamans d'accord